

DANS
LA TENUE DU
« PÈRE DE
LA NATION »



**Le nouveau
Le Pen
est arrivé**

VOIR PAGES 10 ET 11

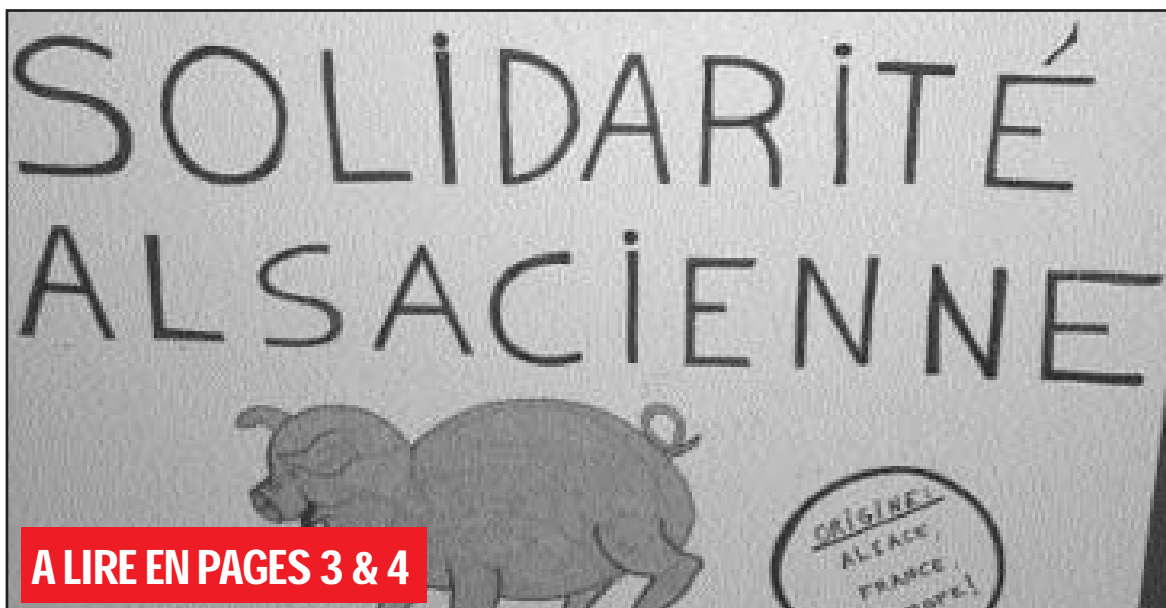
ET DANS CE NUMÉRO...

- Comment l'Europe veut imposer le droit de vote des immigrants : **P. 6**
- **Le Charivari de la semaine** : Où Bernie ne trouve pas grâces auprès de Jacques et où Sarkozy retrouve Sarkozette : **P. 5**
- **Le Coup de gueule de la semaine**, Philippe de Villiers, président du MPF : **P. 7**
- Ces Français qui mènent la belle vie en Suisse **P. 8-9**

minute

HEBDOMADAIRE POLITIQUEMENT INCORRECT ■ MERCREDI 18 JANVIER 2006 ■ N°2240 - 3,00 €

SARKOZY INTERDIT LES SOUPES DE SOLIDARITE



A LIRE EN PAGES 3 & 4

COCHONS DE SDF

ILS N'ONT NI LARD NI LA MANIÈRE

Les flics de Sarko interdisent la « soupe au cochon »

Fondateur de l'association chrétienne Aide à l'Eglise en détresse (AED), le père Werenfried avait été surnommé le « père au lard » car il en récoltait des tonnes pour soulager la faim des réfugiés dans l'Europe de l'après-guerre. Serait-il aujourd'hui poursuivi ? A Strasbourg, le préfet a interdit la distribution d'une « soupe au cochon ». Motif : discriminatoire !

Dans la nuit de la Saint-Sylvestre, une vingtaine de véhicules ont été brûlés dans la Communauté urbaine de Strasbourg. Dans le quartier du Neuhof, quatre policiers ont été blessés, assaillis par une cinquantaine de voyous. Des dizaines de poubelles ont été incendiées, des abribus détruits et on en passe. Dans « Le Figaro », **Fabienne Keller**, sénateur-maire (UMP) de Strasbourg et vice-présidente de la Communauté urbaine, s'en est presque réjouie : « Partout, il y avait une ambiance festive. Nous avons essayé d'accompagner les associations qui animent le quartier. Nous avons retrouvé les membres des comités d'animation et de prévention qui se connaissent et qui voulaient que cela se passe bien » ! Après tout, tant qu'il n'y a pas mort d'homme...

Le couple Spieler sur le terrain

Aussi, si la police est intervenue, samedi 14 janvier, dans le centre de la capitale alsacienne, à la demande du préfet du Bas-Rhin, lui-même sommé d'agir par Fabienne Keller, c'est que l'affaire devait être grave. Elle l'était en effet. Des bénévoles de l'association « *Solidarité alsacienne* » troublaient gravement l'ordre public. En faisant quoi ? En distribuant de la soupe au cochon aux nécessiteux !

Le samedi précédent, « *Solidarité alsacienne* » avait effectué sa première distribution de soupe au cochon « pour ses compatriotes démunis », place de la Gare. Un dessert et un café accompagnent le plat. **Chantal Spieler**, responsable de l'association est présente, ain-

si que son mari, **Robert Spieler**. Celui-ci, qui fut député Front national de 1986 à 1988, est à la tête, pour quelques jours encore, du mouvement régionaliste *Alsace d'abord* (il l'a quitté la semaine dernière pour se consacrer pleinement à deux autres structures : « *Défendons notre identité* » et « *Strasbourg d'abord* », sur laquelle il compte s'appuyer pour se lancer à l'assaut de la mairie en 2008).

Place de la Gare, les démunis viennent chercher leur pitance. La « soupe au cochon » est en fait une soupe au lard et aux knacks. Difficile de faire plus couleur locale. Les SDF, eux, sont d'origines diverses. L'un est russe. Un autre refuse la soupe, peut-être pour raisons religieuses : il repart avec une part de gâteau et un café. Durant trois heures, vingt-cinq sans abri sont nourris. Tout se passe bien donc, sous l'œil réprobateur, néanmoins, de membres et du délégué régional du Crif, le Conseil représentatif des institutions juives de France, et du président du Conseil régional du culte musulman (CRCM), qui jugent la distribution d'un plat à base de porc de nature discriminatoire. Le premier dénonce « un procédé honteux, qui utilise la misère humaine pour établir encore des séparations d'origine et de culture ». « C'est leur droit, commente alors Chantal Spieler, mais la loi n'interdit pas (encore) la consommation de cochon. »

La belle carrière du préfet Faugère

Le 7 janvier, en effet, ce n'est pas encore interdit. Le 13 janvier, ce le sera. Ce jour-là, **Jean-Paul Faugère**, préfet

du Bas-Rhin, entre en action. La pauvreté, il a dû en entendre parler. Peut-être pas dans son enfance – il est lui-même fils de préfet et a fait ses études au prestigieux lycée Louis-le-Grand avant d'intégrer l'ENA – mais plus tard, quand il a été, à partir de 2002, directeur du cabinet de **François Fillon** au ministère des Affaires sociales. Mais les dossiers, c'est une chose ; le terrain, c'en est une autre...

Le 13 janvier donc, le préfet du Bas-Rhin prend un arrêté interdisant la soupe populaire prévue le lendemain place de la Gare. Pour trouble à l'ordre public ! Qu'à cela ne tienne : « *Solidarité alsacienne* » fixe un nouveau rendez-vous place Saint-Étienne. Le stand à peine installé, les forces de l'ordre débarquent en nombre, pour le plus grand plaisir de militants du Parti socialiste et des Verts, qui, s'ils n'ont pas le courage de braver le froid durant des heures pour aider les nécessiteux, se sont tout de même emmitouffés pour venir dénoncer une « *instrumentalisation de la misère* ».

Car le préfet a à nouveau sévi. Il a pris en urgence un nouvel arrêté et donné des ordres stricts. Aux bénévoles qui rechignent à obtempérer, le commissaire de police lance : « Vous avez quelques minutes pour quitter les lieux ! » Sinon il envoie les CRS ? Chantal Spieler décide de rester ; elle est embarquée au commissariat ! Pour « *notification* » de l'arrêté d'interdiction...

Les autres membres de « *Solidarité alsacienne* » subissent un contrôle d'identité en règle et doivent remballer. Petite précision : avant de servir François Fillon et de réintégrer la pré-

fectorale, Jean-Paul Faugère a été, trois ans durant, directeur des libertés publiques au ministère de l'Intérieur. C'est fou ce qu'on peut oublier vite...

Les précédents de Paris et de Nice

Pourquoi le préfet a-t-il fait à ce point diligence ? Renseignements pris, il s'avère que ce ne sont ni les récriminations des socialistes, ni celles des Verts, ni même l'indignation de la Licra et du CRCM qui ont suscité l'intervention policière mais le maire de Strasbourg ainsi que **Robert Grossmann**, UMP lui aussi, président de la Communauté urbaine : « Nous avons immédiatement alerté le préfet afin que tous les moyens réglementaires soient mis en œuvre pour empêcher cette distribution. » Pour Fabienne Keller, « *Solidarité alsacienne* » cherchait, « en se servant d'une action dite sociale, à faire de la ségrégation en écartant volontairement les personnes de confession juive et musulmane », lesquelles, comme on sait, ne mangent pas de viande de porc. L'UDF locale l'a bien remarqué elle aussi, qui a « *condamné [...] le fondement de cette solidarité discriminatoire* ».

Le 8 décembre dernier, déjà, une « soupe au lard », organisée par l'Association Solidarité des Français (SDF) d'**Odile Bonnard** (voir « Minute » n° 2234 de décembre 2005), a été interdite par les forces de l'ordre, qui ont été jusqu'à saisir les marmites de soupe ! Même scénario le 29 décembre, en présence cette fois d'un huissier, ce qui a permis à Odile Bonnard d'étayer le recours qu'elle vient de déposer devant le tribunal administratif de Paris et qui a de fortes chances d'aboutir. Le commissaire divisionnaire **Olivier Paquette** a simplement indiqué à la responsable de SDF : « J'ai reçu l'ordre de ne pas vous laisser procéder à la distribution de votre soupe. »

Suite page 4

Suite de la page 3

A Nice en revanche, si elle a fait scandale, une distribution semblable, organisée par l'association *Solidarieta*, a pu se poursuivre. La présidente de la très gauchisante *Association pour la démocratie à Nice* avait parlé de « soupe de la haine et de l'exclusion ». Le diocèse lui-même avait protesté contre une « perversion de la charité » ! Mais la préfecture des Alpes-Maritimes avait fait savoir qu'il n'était pas possible de prendre un arrêté d'interdiction « tant qu'il n'y a pas de trouble à l'ordre public ». Manifestement, l'esprit des lois varie selon que vous exercez à Nice, à Strasbourg ou à Paris.

A Nice, l'adjoint aux Affaires sociales de la mairie avait fait cette intéressante remarque : « Ce que je peux constater, c'est que ce soir il n'y a aucun musulman dans la rue candidat à un bol de soupe. Comme quoi dans leur communauté personne ne couche dehors et chacun mange à sa faim. La solidarité y est bien plus importante que dans d'autres. » Et la compréhension des problèmes sociaux peut-être aussi...

Les musulmans, eux, ne sont pas choqués

Début janvier, après la polémique niçoise, un site islamiste avait annoncé que le Secours islamique de France allait réagir en lançant une soupe populaire pour

mahométan, un « *couscous musulman* ». **Novopress.info** a voulu en avoir le cœur net et a interviewé le directeur de la communication du Secours musulman. Le « *Couscous de l'amitié* » existe bien, mais depuis décembre 1993 ! Comme contre-attaque, avec douze ans d'avance, c'est de la divination.

Mais surtout, interrogé sur la soupe au cochon, **Ouahid Abassi** n'y voit rien à redire : « *Pour moi, tout projet social est le bienvenu. Si le but est de soulager la souffrance des nécessiteux, soit en France, soit ailleurs, il faut l'accepter. [...] Je ne vois pas où est le problème. Si certains ne mangent pas de cette soupe préparée avec du porc, c'est leur choix. Chacun est libre de ce qu'il mange. Nous ne sommes pas là pour exiger des gens un certain mode de vie ou un certain mode alimentaire. Nous ne sommes pas là pour imposer un choix ni des valeurs.* »

Ouahid Abassi aurait pu aussi citer le Coran, et Fabienne Keller, comme Jean-Paul Faugère, si soucieux semble-t-il que les musulmans mangent à leur faim, pourraient utilement prendre connaissance de sa sourate VI, verset 145 : « *Je ne trouve pas d'interdictions au sujet de la nourriture, dans ce qui m'a été révélé, à part la bête morte, le sang répandu et la viande de porc – car c'est une souillure – et ce qui, par perversité, a été sacrifié à un autre que Dieu. Quant à celui qui est contraint d'en user, par nécessité, sans être pour cela rebelle ni transgresseur, ton Seigneur*

lui pardonnera car il est miséricordieux. » En d'autres termes : si le musulman qui a faim n'a d'autre choix que de manger du cochon, Allah ne saurait lui en vouloir.

Les croissants, symbole anti-Turcs !

Certes, la question n'est évidemment pas de savoir si les musulmans peuvent ou non faire ripaille et comment. Mais de voir les élus strasbourgeois de droite et le préfet de la République faire donner la force publique pour faire respecter des règles imaginaires que l'islam laisse sans voix.

Comme le dit Chantal Spieler : « *Les mesures d'interdiction du préfet du Bas-Rhin contre notre action solidaire auprès des sans-abri sont le reflet de l'incroyable intolérance de ceux qui sont prêts à brader nos traditions au nom de ce terrorisme intellectuel qui nous interdit de défendre nos libertés et nos droits sur notre propre sol.* »

La responsable de « *Solidarité alsacienne* » ajoute : « *Va-t-on demain interdire à nos enfants la lecture des aventures d'Astérix et Obélix avec leurs banquets au sanglier ? Va-t-on demain interdire la vente de croissants au prétexte qu'ils sont le symbole de la victoire européenne sur les armées musulmanes devant Vienne en 1683 ?* » Pertinente question : le croissant du petit déjeuner doit en effet son appellation au patriotisme et à la vigilance d'un pâtissier viennois

qui, durant le siège de la ville, entendit, provenant du sous-sol, des bruits suspects. Il en informa les autorités qui découvrirent des Ottomans en train de creuser des galeries souterraines. Pour récompense de son acte, il reçut l'autorisation de fabriquer des viennoiseries en forme de croissant, tel qu'il figure sur le drapeau turc. Mangez des croissants pourrait donc être considéré comme un acte anti-Turcs !

Refusant de se soumettre à la « *force injuste de la loi* », pour reprendre l'expression que **François Mitterrand** avait utilisée, sous **Giscard**, pour dénoncer l'emprise étatique sur les médias alors qu'il était poursuivi pour avoir participé à une émission d'une radio libre interdite, Chantal Spieler a décidé de poursuivre son action. Sur le plan judiciaire, en engageant une action en référé contre les arrêtés préfectoraux devant le tribunal administratif. Et sur le plan militant.

Une nouvelle soupe populaire est fixée. Ce sera une soupe... aux saucisses de Strasbourg ! Le préfet l'interdira-t-il ? Elle aura lieu place Kléber à Strasbourg le samedi 21 janvier, le jour anniversaire de la mort de **Louis XVI**, que, par une cruelle ironie de l'histoire, ses détracteurs avaient surnommé... le roi-cochon ! ■

Céline Pascot

Vladimir Fédorovski : « je ne suis pas politiquement correct ! »

Lormont, vendredi 13 janvier. Il n'y a pas foule ce soir-là pour accueillir **Vladimir Fédorovski**, romancier et essayiste d'origine russe. Une soixantaine de personnes seulement sont éparpillées dans la salle des fêtes de cette commune pourtant proche de Bordeaux et appartenant à la CUB⁽¹⁾.

L'homme est pourtant passionnant. Dans un discours souvent exubérant comme le personnage, Vladimir Fédorovski présente cet amour mutuel entre Paris et Saint Pétersbourg né des nombreux échanges culturels au XVIII^{ème}, XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. Du voyage en France de **Pierre le Grand** à l'extraordinaire relation entre la Tsarine **Elisabe-**

th et le marquis de **La Chétardie**, l'auteur raconte comment s'est forgée une admiration réciproque entre ces deux pays, les « *plus beaux du monde* » selon lui.

Ancien diplomate sous **Gorbatchev**, Vladimir Fédorovski ne mâche pas ses mots. « *Je ne suis pas pour le politiquement correct* » lance-t-il devant le maire socialiste de Lormont présent pour l'occasion. « *Je refuse la pensée unique !* » Et voilà monsieur Fédorovski dénonçant le mensonge et le silence des manuels scolaires français pour qui **Staline** est un « *médiocre* » et **Trotski** « *un intellectuel* » quand ces deux personnages devraient être qualifiés « *d'assassins* » ou de « *génies du mal* ». Léger

brouhaha dans la salle. Mais le romancier va plus loin et lâche devant le maire social : « *La France est bien malade ! Autrefois nous voulions aller en France pour sa culture, sa beauté... nous étions tous fils de laveurs de voitures et non pas des brûleurs de voitures !* » Dans une commune réputée pour être plutôt colorée, le maire ne peut qu'encaisser.

L'auteur termine en exhortant son auditoire à protéger cette culture qui a fait notre si belle histoire et celle de la Russie, persuadé que tous les personnages qu'il a cités sont à nos côtés pour cela. Monsieur Fédorovski, soyez-en assuré : le message est bien passé ! ■

Th. d. R.

1. Communauté Urbaine de Bordeaux

Vladimir Fédorovski, *Paris Saint Pétersbourg. Une grande histoire d'amour* éd. Presses de la Renaissance, 284 pp, Paris, 2005.